

## C O N C L U S I O N

### CAUSES DE LA PERSISTANCE DES INEGALITES

En entreprenant cette étude, nous nous étions posé les questions suivantes : l'égalité des chances devant l'éducation est-elle réalisable ? Peut-elle, d'autre part, contribuer à la réalisation de l'égalité des sexes et de l'égalité sociale ? Quels sont les résultats déjà obtenus ?

L'évaluation systématique de ces derniers a révélé que, malgré la quantité des moyens visant à édifier une société égalitaire, à promouvoir l'égalité des sexes et à réaliser l'égalité des chances devant l'éducation, les inégalités sont encore loin d'être supprimées, ou même simplement d'être réduites de façon très considérable.

Quelles sont les causes de leur persistance ? Elles peuvent se grouper en trois catégories : causes d'ordre physique et psychologique, causes d'ordre éducatif et culturel, et causes d'ordre économique et social.

#### 1. Causes d'ordre physique et psychologique

Il s'agit des différences qui existent entre les individus.

##### a. Différences sur le plan physique

Certains individus sont physiquement forts, ne présentent aucune déficience, jouissent généralement d'une bonne santé et d'une grande résistance à la fatigue, et ont, par conséquent, plus de possibilités de travailler normalement, notamment dans le domaine de l'éducation.

D'autres, par contre, ont une constitution faible ou une déficience (congénitale ou acquise) des capacités physiques et, ainsi, moins de possibilités que les précédents.

## b. Différences sur le plan psychologique

Les individus sont aussi différents en ce qui concerne, notamment, les aptitudes intellectuelles, la volonté, les motivations, les attitudes.

Toutes ces différences font que les individus ne peuvent tous accéder aux divers types d'enseignements et avoir les mêmes chances de réussite.

Il est hors de doute que, même s'ils pouvaient tous accéder à l'enseignement secondaire et, éventuellement, supérieur et y obtenir de bons résultats, ils n'obtiendraient pas nécessairement les mêmes avantages sur le plan professionnel et social. En effet, le nombre de postes dans certains secteurs est limité, les différentes professions n'ont pas toutes le même statut social, ne sont pas exercées dans les mêmes conditions physiques et morales et ne sont pas également rétribuées.

## 2. Causes d'ordre éducatif et culturel

### a. Diversité des milieux familiaux et sociaux

Le milieu familial ou social peut être défini comme l'ensemble des conditions éducatives, culturelles et psychologiques dans lesquelles vivent les membres d'une famille ou d'un groupe social, et qui déterminent ces derniers du point de vue intellectuel et moral.

Les composantes d'un milieu familial dans lequel se développe un enfant sont : l'éducation donnée à ce dernier, l'attitude des parents à l'égard de ses études, les encouragements qu'ils lui donnent, l'ambiance qui règne dans la famille, etc.<sup>1</sup> Comme le souligne Benjamin Bloom,

"[...] on doit affirmer que chaque individu a vécu dans un milieu unique et qu'il n'y a pas deux individus qui ont eu la même combinaison des composantes du milieu. Si nous considérons que ce dernier donne des chances [...] d'expérience, nous devons soutenir qu'il n'y a pas deux individus qui ont eu les mêmes [...] expériences"<sup>2</sup>.

Et que, par conséquent, les différents individus ne peuvent, notamment, avoir des chances scolaires égales.

---

1. Cf. tableaux 6:1 (p. 148) et A:5 (p. 209).

2. B. S. BLOOM, Stability and Change in Human Characteristics, p. 187.

b. Méconnaissance de l'importance  
de l'éducation préscolaire

Pour donner à tous des chances égales devant l'éducation, les réformateurs du système scolaire suédois des années 60 ont pris les mesures suivantes : suppression des obstacles d'ordre matériel et des procédés sélectifs et individualisation de l'enseignement. Par contre, ils ne se sont pas préoccupés de l'éducation préscolaire.

Bien qu'ayant été réclamées depuis plusieurs années, l'institutionnalisation et la généralisation de cette dernière n'ont été réalisées que par la loi du 12 décembre 1973, qui est entrée en vigueur seulement à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1975. Depuis longtemps, l'école préparatoire était considérée comme une institution plutôt sociale que pédagogique. Par conséquent, elle n'était pas incorporée dans le système d'enseignement.

Même aujourd'hui, malgré son institutionnalisation, elle dépend toujours, non pas du Ministère de l'Education nationale, mais de celui des Affaires sociales, et est placée, sur le plan national, sous l'égide de la Direction nationale de ces dernières et, sur le plan local, sous l'égide du "comité social" communal<sup>1</sup>.

En négligeant l'éducation préscolaire, les réformateurs semblent avoir ignoré que "toutes les mesures prises pour instaurer l'égalité formelle des chances sont illusoire si, par suite d'écarts sensibles entre les milieux sociaux dont ils sont issus, les élèves entrent à l'école avec des acquis culturels trop divers" (Husén, 1972, p. 178).

Plusieurs études ont montré que les conditions de réussite dans le travail scolaire se créent au cours des années qui précèdent la fréquentation de l'école. Un auteur a même affirmé que, en ce qui concerne l'acquisition des habitudes intellectuelles et des qualités morales ainsi que le développement des aptitudes physiques et psychiques, "les premières années comptent plus que toutes les autres réunies : l'empreinte reçue dans la petite enfance a plus de force que

---

1. Ce comité est chargé des affaires sociales de la commune. Cependant, il collabore étroitement avec les autorités scolaires locales. En ce qui concerne la direction mentionnée, elle conduit la planification de la construction des écoles préparatoires et le travail de développement pédagogique et social de ces dernières. En revanche, la Direction nationale de l'enseignement public s'occupe de la formation du personnel.

celle des expériences ultérieures" (cf. Feller, p. 215). Selon un autre auteur, "environ 50 % du développement intellectuel ont lieu entre la conception et l'âge de 4 ans, environ 30 % entre les âges de 4 ans et 8 ans, et environ 20 % entre les âges de 8 ans et 17 ans" (Bloom, p. 88)<sup>1</sup>, et "les modèles d'acquisition des connaissances sont partiellement établis avant que les enfants n'entrent à l'école" (ID., p. 102).

Une politique visant à réduire l'inégalité des chances de succès scolaires doit donc porter ses efforts avant tout et surtout sur l'éducation préscolaire. Celle-ci doit être non seulement généralisée, mais encore incorporée dans le système d'enseignement.

c. Opposition de certains enseignants  
à la politique scolaire égalitaire

Au début de la période de la mise en place du système d'éducation actuel, la majorité des enseignants ne partageaient pas la conception social-démocrate de la démocratie scolaire. Certains d'entre eux continuent, encore aujourd'hui, à s'opposer à la politique égalitaire de l'éducation. Ces enseignants estiment que leur tâche est, non pas d'"égaliser", mais de transmettre la culture, qu'il faut donc accepter les inégalités telles qu'elles se présentent, que l'égalisation entraîne la baisse du niveau de l'enseignement ou de la culture, car on nivelle par le bas et non par le haut, au profit des moins doués et au détriment des plus doués.

d. Trop grand libéralisme de la  
pédagogie suédoise actuelle

Un jour, un enseignant (social-démocrate) me disait : "La réforme scolaire a été un échec total : les élèves ne se plaisent pas à l'école, n'ont pas envie d'étudier, n'ont aucune discipline. Je dois conclure que l'enseignement libéral est, malheureusement, moins efficace que l'enseignement autoritaire."

---

1. Mais cela ne signifie pas que le développement intellectuel cesse à l'âge de 17 ans. Il est "continu, mais lent, jusqu'à l'âge de 50 ans". Toutefois, après l'âge de 17 ans, il "est plus une fonction du milieu dans lequel l'individu vit et travaille qu'une conséquence du processus biologique et de maturation" (cf. Bloom, p. 89).

Effectivement, dans les classes de l'école de base, des élèves jouent ou fument pendant le cours, ou quittent ce dernier quand il cesse de les intéresser.

L'on sait que, d'une façon générale, la pédagogie traditionnelle suscitait ou encourageait l'esprit de compétition, ne tenait pas compte des capacités de chaque élève et était même oppressive, dans ce sens qu'elle n'offrait pas à ce dernier la possibilité de s'exprimer librement.

A l'opposé de la pédagogie mentionnée, celle employée dans l'école suédoise d'aujourd'hui est, en principe, égalitaire et individualisée. En ce qui concerne la troisième caractéristique, il semble qu'elle donne trop de liberté à l'individu. On peut se demander comment une pédagogie du "laisser faire" peut réaliser l'égalité des chances de réussite. Car, peut-on supposer, la plupart des élèves qui se désintéressent des cours viennent des milieux culturellement défavorisés, où les enfants sont généralement peu motivés ou stimulés à étudier.

Certains enseignants n'osent pas intervenir, exciter l'intérêt de ces élèves, soit par peur d'être accusés d'autoritarisme ou de traditionalisme, soit par souci d'utiliser une méthode non-directive, alors que, pour réaliser l'objectif fondamental du système d'éducation suédois (l'égalité des chances), il faut une certaine directivité, voire une certaine contrainte.

#### e. Inexistence d'un système d'éducation récurrente

Aujourd'hui, l'éducation des adultes est très développée en Suède. Cependant, elle a, généralement, lieu pendant une seule période de la vie, alors que les sciences et les techniques évoluent toujours et de plus en plus rapidement. Cela entraîne l'impossibilité pour certaines personnes d'améliorer leurs connaissances ou d'acquérir des qualifications adaptées aux techniques nouvelles.

### 3. Causes d'ordre économique et social

#### a. Existence de différences de conditions matérielles

Ces dernières influant sur l'éducation et n'étant pas les

mêmes pour toutes les familles ou catégories sociales, les enfants issus de ces dernières ne peuvent avoir des chances scolaires égales.

b. Ténacité des préjugés concernant la répartition sexuelle des travaux ménagers et des emplois

Ces préjugés existant depuis des siècles, il est impossible de les déraciner, même par une éducation égalitaire, pendant une période de quelques années seulement.

c. Limites de l'éducation en tant que facteur d'égalité

La Suède, comme certains autres pays, a cru pouvoir réduire les inégalités sociales essentiellement par la politique de l'éducation, surestimant ainsi les possibilités de cette dernière. Dans un document rédigé pour la Commission internationale sur le développement de l'éducation, A. H. Halsey note :

"Presque tous [les sociologues] considèrent l'éducation comme une force sociale importante, qu'elle s'exerce en faveur de la conservation ou du changement [...].

"Mon idée personnelle serait, en gros, que les structures de l'économie et du pouvoir sont les principes moteurs de tous les autres changements sociaux, y compris ceux qui concernent l'éducation [...]. Il faut honnêtement reconnaître que, sur des problèmes essentiels, ceux qui sont responsables de la politique sociale et éducative dans un grand nombre de pays ont surestimé les possibilités de l'enseignement en tant que véhicule de changements sociaux plus étendus [...]. Le mot d'ordre actuel est que l'éducation ne peut remédier aux carences de la société."<sup>1</sup>

Les affirmations de Halsey rejoignent celles de Husén déclarant, dans un document destiné à la même Commission : "Il y a bien des preuves à l'appui de l'idée selon laquelle l'éducation ne peut se substituer aux réformes économiques et sociales. Ces dernières doivent, dans une large mesure, précéder les changements d'ordre pédagogique."<sup>2</sup>

Il n'est pas de notre propos de suggérer des réformes à effectuer dans le domaine économique et social, car cela dépasserait non seulement le cadre de notre étude, mais encore notre compétence.

---

1. A. H. HALSEY, "L'éducation et les transformations sociales", cité dans UNESCO, 1975, p. 34.

2. T. HUSÉN, "Les stratégies de l'innovation en matière d'éducation", id., p. 124.

Avant de terminer cette étude, nous tenons à déclarer que la Suède a le mérite d'avoir réellement tenté de réduire les inégalités dans tous les domaines.

Dans celui de l'éducation notamment, aucun pays au monde — occidental du moins — n'a, à notre connaissance, effectué des réformes aussi fréquemment et aussi profondément, et pris autant de mesures visant à l'égalité des chances que la Suède.

Sur le plan social, bien que la politique suédoise ne soit plus considérée par beaucoup comme un "modèle", on doit reconnaître que ses résultats sont, dans l'ensemble, positifs. En effet, selon une enquête récente de l'OCDE, "la Suède est, avec les Pays-Bas, le pays le moins inégalitaire du monde industrialisé"<sup>1</sup>.

Il faut préciser, cependant — ou du moins on peut affirmer — que cela est dû, non pas à sa politique scolaire, mais à sa politique sociale.

---

1. Cf. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, "Regard socialiste sur un socialisme 'autre'", in G. de Faramond et C. Glayman, p. 274.